

■ *Table des matières* ■

Liste des principales abréviations utilisées	5
Introduction	7

Première partie Un mythe: L'Europe des régions

Chapitre I – La prise en compte des collectivités territoriales	27
SECTION I – PAR LE DROIT COMMUNAUTAIRE	27
§1 – La référence aux régions dans les traités	27
A. Une référence initialement modeste	27
B. Une attention accrue depuis le traité sur l'Union européenne	29
§2 – Le droit communautaire dérivé: l'exemple de la politique régionale	32
A. Un objectif de cohésion territoriale	33
B. Une politique régionale réformée en raison de l'élargissement	35
SECTION II – PAR LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES	36
§1 – Une association officielle: le Comité des régions	36
A. L'organisation du Comité	37
B. Le rôle du Comité	38
§2 – Une association officieuse: le lobbying	39
Chapitre II – Le respect des souverainetés étatiques	41
SECTION I – LES ÉTATS AU CŒUR DU PROCESSUS DÉCISIONNEL	41
§1 – Les principes directeurs	41
A. Une relation de confiance avec l'Union européenne	42
B. Une relation de méfiance à l'égard des collectivités territoriales	43
1. <i>Un principe communément admis: le contrôle administratif</i> <i>des actes des collectivités territoriales</i>	44
a) Une grande diversité des autorités en charge du contrôle	44
b) Un contrôle d'étendue et d'intensité variables	45
2. <i>Des modalités pratiques diversement envisagées:</i> <i>les multiples visages du contrôle de légalité</i>	46

a) Les trois grands modèles de contrôle de légalité en Europe	46
b) Les nouvelles formes de contrôle.....	47
§2 – L'exemple de la dimension européenne de l'administration étatique française.....	47
A. La représentation permanente	48
B. Le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) :.....	48
C. Le ministère des Affaires Étrangères et le ministère (délégué) aux Affaires Européennes.....	49
D. La Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR).....	49
E. Les préfets de région	49
SECTION II – LES STRATÉGIES DE CONTOURNEMENT	50
§1 – La promotion européenne de la décentralisation.....	50
A. La Charte européenne de l'autonomie locale.....	51
B. La Charte urbaine européenne	52
C. La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires	53
§2 – Les associations européennes de collectivités territoriales	54
A. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux	54
B. Le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE)	56
C. L'Assemblée des régions d'Europe (ARE)	57
D. La Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM)...	58

Deuxième partie

Une réalité : la diversité des collectivités territoriales en Europe

Chapitre I – La décentralisation dans les États unitaires	61
SECTION I – LES ÉTATS UNITAIRES EUROPÉENS DÉSORMAIS TRÈS DÉCENTRALISÉS....	61
§1 – Un dogmatisme long à surmonter.....	61
A. Un État encore marqué par deux siècles de centralisation : l'exemple de la France.....	62
1. <i>Des administrations traditionnelles, naturellement centralisées</i>	62
a) Les services administratifs directement liés au pouvoir exécutif	62
b) Les structures de contrôle	64
2. <i>De nouveaux modèles d'administration, toujours centralisés</i>	66
a) Les administrations de mission	66
b) Les administrations de régulation.....	67
B. Une volonté d'aménagement : déconcentration et décentralisation.....	68

1. Les services déconcentrés.....	68
a) Les sous-préfets.....	69
b) Les préfets de département.....	69
c) Les services de l'État dans le département et la région.....	70
d) Les préfets de région.....	71
e) Le Secrétariat général aux affaires régionales (SGAR).....	72
2. Les collectivités décentralisées.....	72
a) La notion d'affaires locales.....	73
b) Le principe de libre administration par des conseils élus.....	73
c) Le principe du respect des lois ou la nécessité d'un contrôle.....	74
d) L'Acte II de la décentralisation : une œuvre encore en construction.....	74
e) La décentralisation en France : un ouvrage toujours inachevé.....	75
§2 – Un pragmatisme couramment partagé.....	78
A. Un équilibre recherché.....	78
1. Le Portugal.....	78
2. Les Pays-Bas.....	80
B. Un fort attrait pour la décentralisation.....	82
1. Le Danemark.....	82
2. La Suède.....	83
SECTION II – LES ÉTATS UNITAIRES EUROPÉENS PEU DÉCENTRALISÉS.....	84
§1 – Un choix politique ou une contrainte géographique.....	85
A. Des raisons principalement politiques.....	85
1. La Slovaquie.....	85
2. La République tchèque.....	86
3. La Bulgarie.....	87
4. La Roumanie.....	88
B. Des justifications essentiellement géographiques.....	90
1. Le Luxembourg.....	90
2. L'Estonie.....	91
3. La Lettonie.....	92
4. La Lituanie.....	93
5. La Slovénie.....	94
6. Malte.....	94
7. Chypre.....	95
§2 – Un intérêt récent pour la décentralisation.....	96
A. Une suite logique à la démocratisation du régime.....	96
1. La Hongrie.....	96
2. La Grèce.....	97
3. La Pologne.....	99

B. Une volonté de renforcer le niveau régional	100
1. <i>La Finlande</i>	101
2. <i>L'Irlande</i>	102

Chapitre II – La décentralisation dans les États fédéraux 105

SECTION I – LA DÉCENTRALISATION, COMPLÉMENT DU FÉDÉRALISME 105

§1 – Un modèle: l'Allemagne	105
A. Une République fédérale	106
B. Le rôle moteur des <i>Länder</i>	109
C. L'intervention du niveau communal et intercommunal	111
§2 – Une reproduction limitée: l'Autriche	112

SECTION II – LA DÉCENTRALISATION, ALTERNATIVE À LA FÉDÉRALISATION 113

§1 – Une évolution rapide: la Belgique.....	113
A. Quelques éléments historiques.....	114
B. Un système désormais complexe	116
§2 – Une progression prudente: l'Italie.....	118
A. La difficulté de l'unification	119
B. Les risques d'éclatement	120

Troisième partie

Une évolution: les nouvelles formes de décentralisation en Europe

Chapitre I – Le recours à l'asymétrie institutionnelle 129

SECTION I – L'EXEMPLE ESPAGNOL D'ÉTAT RÉGIONALISÉ 129

§1 – La reconnaissance des communautés autonomes	129
A. La force des identités régionales	130
B. Des cas particuliers: la Catalogne et la « Nation basque »	131
1. <i>La Catalogne</i>	131
2. <i>La « Nation basque »</i>	132
§2 – La mise en œuvre de la Constitution de 1978.....	133
A. Le fruit d'un compromis.....	133
B. La répartition actuelle des compétences	134
C. La relation entre l'État et les autonomies: problèmes et évolution.....	135

SECTION II – L'EXEMPLE DU ROYAUME-UNI: LA DEVOLUTION 137

§1 – Une tradition de <i>local government</i>	137
§2 – Une reconnaissance limitée des nations	139
A. L'Écosse et le pays de Galles.....	139
B. L'Irlande du Nord.....	140
C. L'Angleterre	141
Chapitre II – La promotion de nouvelles coopérations territoriales ...	145
SECTION I – L'INTERCOMMUNALITÉ.....	145
§1 – Des réponses différentes à un problème commun	145
A. L'émiettement communal: une difficulté partagée	145
B. L'originalité de la solution belge	148
C. L'exemple britannique	150
§2 – Des réussites et des limites.....	151
A. L'état de l'intercommunalité en Europe	151
1. Les pays européens où la coopération est principalement institutionnelle	152
2. Les pays européens qui ont privilégié la fusion.....	152
3. Les pays qui n'en sont qu'aux balbutiements de l'intercommunalité.....	152
B. Les limites de la coopération intercommunale: l'exemple français.....	153
SECTION II – LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET TRANSFRONTALIÈRE	155
§1 – La coopération décentralisée: un cadre juridique rénové	156
A. Les enjeux politiques	156
B. Les solutions juridiques	157
§2 – La coopération transfrontalière: l'émergence des eurorégions	158
A. La variété traditionnelle des statuts.....	160
1. Les statuts de droit public	161
2. Les statuts de droit privé.....	162
B. L'innovation institutionnelle: le groupement européen de coopération territoriale (GECT)	163
1. La reconnaissance des eurorégions par l'Union européenne	164
2. Point de « statut-miracle »	166
Conclusion	169
Annexe	173

Bibliographie	177
Théorie générale : État, fédéralisme, décentralisation, déconcentration	177
Analyses comparatives	177
Études nationales	179
Institutions européennes et collectivités territoriales.....	182
Politiques européennes relatives aux collectivités territoriales	182
Coopération décentralisée	183
Sitographie	184